

Séance du 11 Juin 2026

Le onze juin deux mille vingt-six, vingt heures, les membres du Conseil Municipal de Carantilly, dûment convoqués par M. le Maire, se sont rassemblés à la mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de M. Bruno CORON, Maire.

Date de convocation : 02/06/2026

Date d'affichage : 18/06/2026

Étaient présents : M. CORON Bruno ; Mmes PAISANT Nadège, LECHEVALLIER Blandine, LEBOUTEILLER Fernanda, POIRIER Josiane, BARBÉ Chantal ; M. JOURDAN Christophe ; Mme NORGUET Catherine ; MM MARTIN Nicolas, LEPROVOST Sébastien, BOURDON Noël, LEVILLAIN Christophe ; Mme LESECQ Marie ; MM PACARY Olivier, LEDOUX Théo.

Mme BARBÉ, nommée conformément à la loi, remplit les fonctions de secrétaire.

M. CORON demande au Conseil Municipal d'ajouter à l'ordre du jour de la séance, une délibération relative au financement du transport du mercredi. A l'unanimité, le conseil donne son accord.

I. Approbation des comptes-rendus des séances du 15 et 23 avril 2026

M. CORON, Maire demande s'il y a des remarques sur ces deux comptes-rendus. Aucune modification n'étant à apporter, ils sont approuvés à l'unanimité.

II. Convention d'entretien du domaine public routier départemental en agglomération (visa 12/06/2026)

M. CORON expose au Conseil Municipal que le Conseil Départemental souhaite conventionner avec la commune afin de définir les rôles de chacun quant à l'entretien de la voirie départementale à l'intérieur de l'agglomération ainsi que les modalités financières qui en découlent. M. le Maire expose les grandes lignes de cette convention.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention d'entretien du domaine public routier départemental en agglomération telle que présentée.

III. Règlement intérieur de la bibliothèque (visa 12/06/2026)

M. CORON, Maire, expose au Conseil Municipal que l'équipe des bénévoles de la bibliothèque a rédigé un règlement intérieur qui doit être approuvé par ce dernier.

Après s'être fait présenter ledit règlement et délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le règlement intérieur de la bibliothèque tel qu'exposé et autorise le Maire à le signer.

IV. Espace intergénérationnel

M. le Maire informe le conseil qu'il a rencontré M. ALOUANE, Architecte, vendredi 5 juin 2026 pour faire le point sur les plus et moins-values du marché. Les problèmes sont en cours de résolution hormis la CTA avec l'entreprise BLIN-LEMONNIER.

Espace intergénérationnel : avenants au marché (visa 12/06/2026)

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que suite aux diverses modifications du marché initial, des avenants en moins-value doivent être validés pour plusieurs lots de la construction de l'espace intergénérationnel :

Lot n°1 : entreprise GODARD : moins-value de 6 917.02 € HT / 8 300.42 € TTC ;

Lot n°4 : entreprise STIM : moins-value de 972.03 € HT / 1 166.44 € TTC ;

Lot n°5 : entreprise ORQUIN : moins-value de 6 629 € HT / 7 954.80 € TTC.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer les avenants ci-dessus énoncés avec les entreprises titulaires du marché de construction de l'espace intergénérationnel.

V. Commission communale des impôts directs (CCID) : proposition de membres (visa 12/06/2026)

M. le Maire informe le Conseil Municipal que la commission communale des impôts directs (CCID) doit être renouvelée suite à l'installation du nouveau Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal doit proposer une liste de contribuables en nombre double de celui qui la composera soit 24 noms.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal propose la liste suivante parmi laquelle seront désignés 6 commissaires titulaires et 6 suppléants :

- | | |
|---------------------------|--------------------------------------|
| - M. Bernard PATIN | - M. Sébastien LEBOUTEILLER |
| - Mme Marie-Agnès AUMONT | - M. Anthony LEPELLEY |
| - M. Hubert BOSQUET | - M. André BOURGÈS |
| - Mme Nadège PAISANT | - M. Maurice LADROUE |
| - M. Michel PACARY | - M. Stéphane DELABROUSSE |
| - Mme Nadine LALOI | - Mme Pierrette L'ORPHELIN |
| - M. Pascal BINARD | - M. Christophe LEVILLAIN |
| - Mme Valérie BELLÉE | - M. Antony BASSET |
| - M. Jean-Guillaume CANTO | - M. Thierry JEANNE (Cametours) |
| - Mme Catherine NORGUET | - M. Jean-Yves PACARY (Bourgvallées) |
| - M. Yvon HELAINE | - M. Gilbert HELAINE (Cametours) |
| - M. Noël BOURDON | - Mme Patricia LESOUEF (Quibou) |

VI. Achat d'une débroussailleuse (visa 12/06/2026)

M. le Maire informe le Conseil Municipal que les débroussailleuses ne sont pas réparables (problème moteur) et qu'il est nécessaire d'en racheter une. Des devis ont été demandés.

Après étude des devis et délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal retient la proposition de MECA SERVICES de Carantilly pour un modèle professionnel BCV-5020 de chez Maruyama, pour un montant TTC de 895.20 €.

Le Conseil Municipal autorise de plus le virement de crédits suivants en section d'investissement :

Désignation	Augmentation sur crédits ouverts	Diminution sur crédits ouverts
D 2131 (chap. 21) : Constructions bâtiments publics		745 €
D 2188 (chap.21) op 152: Autres immobilisations corporelles (équipements paysagers)	745 €	

VII. Départ en retraite agent communal (visa 12/06/2026)

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que M. Michel HENRY va faire valoir ses droits à la retraite au 1^{er} juillet 2026, après 32 années en tant qu'agent du service technique.

M. le Maire propose qu'un cadeau lui soit fait, sous forme d'un bon d'achat dans un magasin de bricolage.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'un bon cadeau de 1 000 €, à prendre chez WELDOM à Agneaux.

VIII. Financement du transport du mercredi pour les activités sportives et les centres de loisirs du territoire de l'ex communauté de communes du canton de Canisy (visa 12/06/2026)

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal le contexte historique : un transport en car, le mercredi, en période scolaire, avait été mis en place d'un commun accord entre la communauté de communes du canton de Canisy et le club sportif FC 3 Rivières (pour les jeunes de l'AJ 3 Rivières à l'époque).

En 2017, cette compétence a été transférée à la CA Saint-Lô Agglo, la communauté d'agglomération ayant la compétence sport.

M. LEMAZURIER, Président de la CA Saint-Lô Agglo, souhaite redonner aux communes de l'ex 3C la compétence transport du mercredi et plus précisément, la charge financière de ce service.

Ce transport (en car) du mercredi a été mis en œuvre pour que les enfants de nos communes (sans possibilité de transport dans la sphère privée) puissent rejoindre les deux pôles de Saint-Samson-de-Bonfossé et Canisy pour l'activité foot ou les centres de loisirs.

Les parents peuvent inscrire leurs enfants qui sont pris en charge à chaque arrêt de bus suivant le circuit établi avec le FC 3 Rivières.

La CA Saint-Lô Agglo propose de continuer à gérer le service mais demande aux collectivités de supporter la charge financière, charge à elles d'en déterminer la clé de répartition.

Le 29 avril 2024, tous les maires des communes concernées étaient invités en mairie de Canisy pour échanger sur le sujet et soumettre une proposition. Il est précisé que le FC 3 Rivières met à disposition un accompagnateur dans le car.

Considérant que le service de transport le mercredi présente à l'échelle de nos communes, un service auprès des familles, des jeunes fréquentant l'école de foot du FC 3 Rivières ou les centres de loisirs locaux de Canisy ou Bourgvallées ;

Considérant que la CA Saint-Lô Agglo continuerait d'assurer l'organisation de la logistique du transport et que les communes concernées acceptent d'en assurer la charge financière ;

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'accepter la prise en charge financière du coût du transport du mercredi en période scolaire ;

- d'accepter une répartition de cette charge en fonction du nombre d'habitants par commune impliquée par ce dispositif ;

- d'autoriser le Maire à signer tout document afférent à cette affaire.

Après délibération, et à l'unanimité, le Conseil :

- accepte cette proposition pour l'année scolaire 2026-2027 sur la base d'un montant représentant 8.06% de la dépense totale ;

- propose de faire un bilan en fin d'année scolaire afin de décider de la continuité de la participation de la commune à ce service ;

- autorise le maire à signer tout document se rapportant à cette affaire et notamment la convention de remboursement des frais de transport à la CA Saint-Lô Agglo.

IX. Affaires diverses

1/ M. le Maire présente au conseil « Mon Village » plateforme sur laquelle les communes peuvent se référencer. Le coût est de 800 € HT par an. A l'unanimité, le conseil ne souhaite pas donner suite.

2/ M. le Maire informe le conseil que Mme Aline BINARD va effectuer un stage de découverte du métier de secrétaire à compter du 22 juin 2026.

3/ Logement Rue de la Poste : M. Le Maire rappelle qu'un salon de coiffure devrait s'installer à l'automne dans l'ancienne agence postale. La commerçante occupera le logement actuel qui sera rénové. Il est proposé au conseil de visiter les locaux le jeudi 18 juin à partir de 18h30. Deux baux différents seront établis.

X. Questions diverses

1/ Mme PAISANT rend compte qu'elle est allée le 6 mai dernier à une journée d'information à la Maison de l'Habitat. Des flyers lui ont été remis expliquant les différentes aides possibles pour la rénovation des habitations. Elle a également organisé une réunion de la commission sociale en présence de la référente de « Solidarité Transport » afin de pouvoir renseigner les éventuels intéressés. Le 4 juin, elle a participé à l'assemblée générale du SSIAD de Canisy-Marigny à l'espace intergénérationnel.

2/ M. JOURDAN informe qu'il a remis la descente de gouttière derrière l'hôtel restaurant.

3/ Mme LESECQ présente les diverses informations relatives à l'école : fête des écoles le 13 juin, départ en retraite de la cantinière de Quibou, journée intersites à Carantilly le 30 juin....

4/ Mme POIRIER informe le conseil qu'elle participera à une réunion de la Banque Alimentaire le 17 juin prochain à Dangy.

5/ Mme NORGUET s'est rendue à la porte ouverte de la maison pour seniors de Marigny.

6/ M. PACARY précise que les cloches ont été mises en route par erreur lors de la cérémonie du 8 mai.

7/ Mme LECHEVALLIER a assisté à l'assemblée générale de la Banque Alimentaire accompagnée de Mme POIRIER, le 27 avril dernier. Elle souhaite également que le registre des personnes vulnérables soit remis à jour du fait de la canicule. Elle informe que Bol d'Air organise le 1^{er} juillet son spectacle de fin d'année sur la place Pierre L'Orphelin.

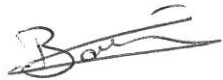
8/ M. le Maire informe qu'un panneau sens interdit est installé sur la place Pierre L'Orphelin en prévision de l'interdiction de sortir du côté RD 29 (route Marigny / Cerisy-la-Salle).

9/ M. MARTIN informe le conseil que le Département a à nouveau loué la maison du Poteau.

10/ Prochain Conseil Municipal : 09 juillet

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22H45.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus.

Le Maire, Bruno CORON 	La Secrétaire, Chantal BARBÉ 
Nadège PAISANT	Sébastien LEPROVOST
Blandine LECHEVALLIER	Noël BOURDON
Fernanda LEBOUTEILER	Christophe LEVILLAIN
Josiane POIRIER	Marie LESECQ
Christophe JOURDAN	Olivier PACARY
Catherine NORGUET	Théo LEDOUX
Nicolas MARTIN	